2023-2024

MANUEL D'ACTION CULTURELLE

Maureen Delmotte

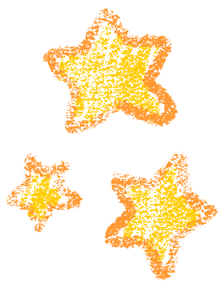








SOMMAIRE



C’est quoi la culture ? p.3-6



Lexique culturel p.7-12



Les différentes formes p.13-25



Les droits culturels p. 26-31



Non-accès à la culture p.32-34



Le portrait p. 35-42



Le projet p. 43-48



Bibliographie p. 49

C'EST QUOI, LA CULTURE ?

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » **(Définition de l'UNESCO)**

Cette définition présentée par l'UNESCO explique de manière générale, voire grossière, ce qu'est la Culture. Grossière, car en l'analysant, nous pouvons constater que la définition est incomplète ! En effet, la première information capitale apprise au cours d'action culturelle, c'est qu'il nous est impossible de résumer la Culture à quelques phrases tant elle est vaste. De ce fait, cette dernière est sujette à bon nombre d'interprétations.

Heureusement, mon cours d'action culturelle m'a fourni tout au long d'une année une multitude d'informations pour décoder ce qu'est réellement la Culture.

Pour cette petite introduction à la Culture, je vais vous fournir des éléments de réponses primordiales à la compréhension de l'objet de mon enquête.

-->La première information capitale à retenir pour comprendre un peu mieux la culture est ceci : c’est tout et n’importe quoi !

Nous pouvons l’identifier par des formes matérielles tels que les **créations et objets culinaires, monuments historiques, bâtiments, statues, drapeaux, jeux de société, bijoux**, etc… Des objets qualifiés de banals par leur « commun », mais différents pour d’autres ! Ces différences sont perçues d’un pays à l’autre. La culture, aussi invisible que l’air, influence également le pays et sa population : modes de vie, croyances, langue, religion, histoire, musique...

La culture est maligne ! Afin de rencontrer cette dernière, nous devons faire appel à nos cinq sens ! Nous sommes capables de la gouter, la sentir, l’entendre, la voir et la toucher. Elle est partout, ancrée en nous dès notre plus jeune âge. Eh oui ! Rappelons aussi que les jouets pour enfants sont également différents d’un pays à l’autre !

Nous savons donc que la culture rencontre chaque public dans son pays et ne peut être évitée. Cela veut dire que tout le reste du globe est aussi entouré des bras maternels de la Culture ! La Culture est différente, universelle et définit l’identité de chaque société. Elle apporte la connaissance et une compréhension de soi et des autres, un regard critique et une ouverture sur le monde.

Les réseaux sociaux sont des acteurs culturels, car ils nous lient au reste du monde grâce à ses internautes. Les cinémas présentent également des films réalisés à l’étranger, ce qui nous rapproche d’une autre culture que la nôtre. Elle a donc aussi pour fonction de nous faire rêver et de nous évader.

Elle participe à la transformation d’une société. Historiquement, les conquérants de grandes puissances voyageaient beaucoup pour instaurer des colonies dans les pays plus pauvres et également s’approprier une partie de leur culture comme les fruits. Les pays colonisés ont dû apprendre une nouvelle langue, s’habiller différemment et tout simplement vivre différemment. Au fil du temps, leur société a donc en partie changé culturellement (mais cela ne veut pas dire complètement).

Elle apporte un sentiment d’appartenance au sein d’une société et entretient les liens sociaux entre individus car ceux-ci partagent un point commun entre eux (le groupe appartient à la même société et partage la même culture).

La culture crée aussi de l’emploi. Des œuvres peuvent être porteuses de développement pour l’économie numérique. Par exemple, les médias en ligne et les sites de streaming gratuits rapportent près de 22 milliards de revenus publicitaires par an.

N'omettons pas que la Culture apporte plaisir et détente. Pour comprendre ce point, imaginons que la culture est un gigantesque pommier.

La Belgique, par exemple, est un grand village. L’arbre fruitier, pour que ses racines atteignent tous les gens du village, est placé au milieu de ce village. Tout villageois qui contemple le pommier reçoit toutes les connaissances issues de son pays. Vous le contemplez à votre tour, et l’arbre ancien vous transmet son savoir. Votre curiosité atteint son paroxysme, et vous décidez de cueillir une de ses pommes pour la déguster. Cette pomme, elle représente vos chansons préférées, un roman lut récemment, votre pas de danse favori, un plat typique de la Belgique.
C’est ainsi que vous avez appris à profiter des ressources transmises par la Culture, croquant une de ses pommes pendant chaque laps de temps libre.

Une multitude d’outils et de centres nous aident à nous rapprocher de la culture et de prendre conscience de son existence à l’aide d’expositions, de spectacles, d’activités et de projets culturels. Ceux-ci sont organisés par les théâtres, musées, centres culturels ainsi que les acteurs culturels.





Le monde culturel





LEXIQUE CULTUREL

Le domaine de la culture englobe un vocabulaire riche et varié, indispensable à la compréhension et la rencontre de celle-ci.
En plus de ce vocabulaire, des projets et initiatives ont de surcroit été mis en place afin que tout public puisse toucher la culture. Voici quelques notions primordiales à retenir :

Action culturelle : Elle vise le développement culturel d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente et une perspective de démocratisation culturelle, de démocratie culturelle et médiation culturelle. Elle vise à animer la culture, à destination de publics variés : de manière concrète, il s'agit de concevoir des événements, des temps particuliers, qui permettent de faire vivre et de transmettre cette culture.



Beaucoup confondent l'action culturelle et l'animation socioculturelle. Pourtant, ces deux notions se distinguent bel et bien l'une de l'autre.

Animation socioculturelle : Elle favorise le lien, la socialisation et la créativité en organisant des activités variées pour le public dont il s'occupe. L'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. L'animateur socioculturel est un facilitateur de l'action démocratique : il/elle favorise les prises de conscience d'identités collectives, il/elle permet aux communautés de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir, il/elle s'efforce en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés.

Démocratisation de la culture : c’est l’élargissement et la diversification des publics, le développement de l’égalité dans l’accès aux œuvres et la facilitation de cet accès. Cette exigence amène le centre culturel à jouer un rôle de passeur, à développer des processus de transmission, où l’on peut se réapproprier des œuvres et des langages, de toutes origines, pour leur donner sens et, si souhaité, devenir « praticien » à son tour. C’est favoriser en matière culturelle l’accès et la transmission, c’est cela qu’on appelle la « démocratisation de la culture ».

Démocratie culturelle : La participation active des populations à la culture, à travers des pratiques collectives d'expression, de recherche et de créations culturelles conduites par des individus librement associés, dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique. Cette perspective amène le centre culturel à proposer des processus d’expérimentation culturelle, où individuellement et collectivement « s’essayer à » quelque chose d’inédit, inventer de nouvelles façons d’agir, affirmer ses pouvoirs de citoyens. (D’application dans les centres culturels.)

Expérimentation culturelle : L’accès pour les citoyens à l’expérimentation culturelle repose sur 4 ressorts. Que l’enjeu de l’action proposée les concerne, les intéresse, ait du sens. Que les citoyens soient reconnus légitimes, capables et mis en confiance. Qu’ils deviennent individuellement et collectivement producteurs/inventeurs et changent de rôles ou de postures. Que leurs démarches soient diffusables et aussi transférables dans d’autres lieux.

Éducation culturelle : La démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics, en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. Elle soutient la capacité critique : savoir questionner.

Médiation culturelle : L'ensemble des initiatives et démarches visant à faciliter l'accès à la culture, la rencontre des créateurs, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle par tous les individus et les groupes.

Politiques culturelles : ce sont les compétences de la Fédération Wallonie Bruxelles. C'est un ensemble d'actions et de mesures construites par des idées et des pratiques politiques et administratives appliqué à des biens, des activités et des acteurs culturels variés.
Cette politique inclut le patrimoine (les musées), l'action territoriale (les centres culturels, les bibliothèques, le prêt de matériel, le service de la créativité, les pratiques artistiques en amateur), la création artistique (musique classique et non classique, théâtre, danse, cirque, arts de la rue et arts plastiques et visuels, etc.), l'éducation permanente et jeunesse (éducation permanente, centre culturel), audiovisuel et médias (le secteur des médias audiovisuels, l'aide à la presse écrite (en FWB), gère l'aide au cinéma et la production audiovisuelle en général) et les lettres et livres (promotion des livres).

Article 27 (de la DUDH) : Parce qu'en Belgique l'accès à la culture peut être cher, l'article 27 est un système mis en place par le gouvernement pour faciliter cet accès aux plus démunis. L'article 27 cite : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. » C'est aussi une ASBL chargé d'imprimer des « tickets article 27 *» et les distribuer vers leurs partenaires.

*Pour seulement 1,25 euros pour une année, ils permettent de se rendre aux événements programmés par le CPAS et associations partenaires dans chaque ville wallonnes et bruxelloises. Ces tickets sont pour les personnes ayant droit à l'aide du CPAS ou fréquentant une des associations partenaires.

Le contrat-programme : C’est un document reprenant toutes les informations, les dispositifs, les activités récentes (ainsi que le budget déversé), les enjeux et objectifs fixés par la structure culturelle. Il reprend aussi son budget et sa répartition parmi les différentes activités à venir. Ce contrat accorde donc une aide financière à une personne morale en vue de soutenir son fonctionnement et ses activités sur une période de cinq ans.

Les CRACS : Cet acronyme signifie « Citoyen.nes Responsables, Actifs.ve.s, Critiques et Solidaires ». On parle de CRACS quand il est question d’un objectif mis en place par les acteurs culturels. Cet acronyme est apparu en 1977 avec la création du conseil de la Jeunesse d’Expression française. Celui-ci a pour objectif de favoriser l’expression des jeunes et leur participation dans la prise de décisions les concernant. Si les jeunes sont conscientisés à la citoyenneté responsable, active, critique et solidaire, à travers les actions qu’ils développent dans les Centres de Jeunes et les Organisations de Jeunesse (par exemple), les objectifs sociétaux restent difficilement opérationnels dans les lieux publics.

Persona : Un personnage fictif représentant un public cible pour un projet quelconque. En vue de sa création, il doit y avoir une analyse approfondie du projet mené ainsi que ses thématiques pour se positionner à la place du public. Pour apporter plus de précisions, des sondages et interviews sont menés auprès du public cible.

Programmation : C’est une démarche qui consiste à sélectionner les pratiques culturelles mises en avant par les lieux culturels (musée, théâtre, centre culturel, …). La date et l’heure doivent aussi être mentionnées.

Subventions : aide financière déversée par l’État ou une personne publique à une personne privée, physique ou morale, dans le but de favoriser l’activité d’intérêt général à laquelle elle se livre.

Patrimoine culturel : « Le patrimoine culturel désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel.
Cette définition exclut le patrimoine immatériel relatif à d'autres domaines culturels comme les festivals, les célébrations, etc. Elle inclut le patrimoine industriel et les peintures rupestres. » (Définition de l'UNESCO)

Culture première : « La culture médiatique et la culture familiale permettent à l'élève de s'approprier des comportements, des valeurs et une langue maternelle, simplement en y étant exposé depuis toujours. » (Définition de l'Equipe culture-éducation)

Culture seconde : « La culture seconde représente des éléments de culture qu'un individu s'approprie grâce à la médiation d'enseignants, de membres de son entourage ou d'institutions. Ces derniers favorisent cette appropriation de connaissances, de pratiques et de réalisations issues du patrimoine de l'humanité qui lui permettent de mieux se comprendre en tant qu'individu qui vit, avec d'autres, dans un monde qui a une histoire. La culture seconde invite à prendre une certaine distance de sa culture première, acquise par imprégnation, pour mieux la comprendre. » (Définition de l'Équipe culture-éducation)

Analyse partagée : C'est une enquête effectuée vers le public cible d'un projet. Il s'agit de récolter le vécu, le ressenti, les émotions, les rêves et expériences du public en vue d'améliorer le projet concerné.

Exemples : Carnaval des enfants

Lors de mon stage de deuxième année, j'ai eu l'opportunité de participer à l'organisation du projet « le Carnaval des enfants » du Centre Culturel de Leuze.
L'équipe avait décidé de réaliser une analyse partagée du projet en posant des questions à tous les âges présents à la fête. « Que vous évoque le carnaval ? Avez-vous déjà participé à un Carnaval des Enfants ou un autre événement lié à cette fête ? Quelles sont les similitudes et les différences ? Modifierez-vous certains aspects du Carnaval des Enfants ? » Toutes les réponses récoltées aideront à améliorer la fête pour tout public.
Cette mission n'est donc pas à prendre à la légère. Elle est tout aussi importante qu'organiser l'événement en lui-même.

Passeur culturel : une personne professionnelle, ou non, qui, au travers d'apprentissages et de communication, joue un rôle de transmetteur de la culture vers d'autres publics.
Le **P.E.C.A** : Parcours, éducation, culturelle, artistique. Le P.E.C.A repose sur un cours d'Éducation culturelle et artistique pour chaque élève, de son entrée en maternelle à la fin de secondaire. C'est un parcours dans le cadre du Pacte d'Excellence. Les objectifs du P.E.C.A sont de :

- Permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle.
- Ce parcours offre aussi l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité,
- De prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves.
- Connaitre, pratiquer et rencontrer.

LES DIFFÉRENTES FORMES

La Culture est capable de prendre plusieurs apparences comme nous l'avions vu précédemment. À cela, un nombre incalculable de lieux nous offrent la possibilité de profiter pleinement de nos droits culturels (définis ci-dessous). Ces lieux de consommation ou de participation culturelles sont divers et variés, voire étonnants et/ou insoupçonnés. Voici certains de ces lieux :

LE MUSÉE



"Un musée est une institution permanente à but non lucratif au service de la société qui recherche, collecte, conserve, interprète et expose le patrimoine matériel et immatériel. Ouverts au public, accessibles et inclusifs, les musées favorisent la diversité et la durabilité. Ils fonctionnent et communiquent de manière éthique, professionnelle et avec la participation des communautés, offrant des expériences variées pour l'éducation, le plaisir, la réflexion et le partage des connaissances." (Définition du Conseil international des musées)

Pour devenir un musée subsidié par la FWB, il faut respecter certaines conditions :

- Être géré par une personne morale sans but lucratif en FWB
- Comptabilité double et en équilibre financier
- Dans des bâtiments dont il est propriétaire ou locataire durant au moins quinze ans

- Disposer d'une collection permanente présentant un intérêt patrimonial
- Ne pas contenir de biens acquis de manière illicite ou avoir pour objet la négation ou la réduction des droits d'un peuple, d'une personne ou d'un groupe de personnes

Il y a 77 musées en tout reconnus et subventionnés par la FWB en Belgique.

La jeune génération s’intéresse à l’art, mais nous devons être conscients qu’elle consacre la majeure partie de son temps à d’autres activités. Afin d’entretenir une connexion à long terme avec ce public, les musées vont à leur rencontre en les invitant là où ils sont :

- La digitalisation : les collections sont de plus en plus digitalisées et sont consultables sur une simple inscription. Le public peut ainsi créer en quelques clics sa propre collection de costumes, de chefs d’œuvres de Picasso ou autres artistes célèbres, de gravures et même de vases. Le visiteur télécharge gratuitement et en haute résolution les différentes œuvres du musée. Elles sont libres de droits, peuvent être manipulées et partagées à leur guise afin de décorer un vêtement ainsi qu’à des fins commerciales. Le public a l’opportunité de gagner une plus grande proximité avec les œuvres et d’ainsi se rapprocher d’un public prospect.

Par exemple : le Musée du Louvre à Paris.

Parmi certains magasins de vêtements, nous retrouvons souvent des pulls décorés d’une grande image de la Joconde. Ces styles de vêtements sont plutôt populaires chez les jeunes et les jeunes adultes. En présentant cette collection de « vêtements-arts », les jeunes seront curieux à l’idée de voir l’œuvre originel au Musée du Louvre.

- Interaction : le musée néerlandais tient particulièrement à cœur d’offrir, par exemple, des visites spéciales avec les enfants accoutrés de mini-tabliers de peintre. Depuis 2014, le Rijksstudio Award organise un concours qui récompense la création la plus dingue sur la base d’une image du studio. Le premier prix serait de 10 000 euros !
- Collaboration : Certaines collaborations entre musées ou avec d’autres structures culturelles permettent d’apporter une particularité à la collection présentée. Elle peut être basée sur les œuvres anciennes d’un autre musée, des activités ludiques organisées autour d’une collection, etc.

CENTRE CULTUREL

119 Centres culturels (en 2020) sont régis par le Décret du 21 novembre 2013. Ce dernier a pour objet le développement et le soutien de l'action des centres culturels afin de contribuer à l'exercice du droit à la culture des populations, dans une perspective d'égalité et d'émancipation.

C’est une ASBL qui travaille avec et pour les citoyens, pour garantir l’exercice des droits culturels par tous, individuellement et collectivement. Ce sont des lieux de vie culturelle qui accueillent des événements locaux, y apportent un soutien logistique ou participent à leur organisation. Ils proposent des activités ludiques, récréatives, créatives ou informatives et des moments de convivialité et de divertissement pour tisser des liens entre les citoyens, transmettre des savoirs, favoriser la découverte artistique et culturelle, susciter une réflexion critique …

Leurs maîtres mots sont l’égalité, l’épanouissement et l’émancipation dans la réalisation de leurs missions pour

poursuivre et conjuguer les objectifs de la démocratisation culturelle (culture pour tous) et de la démocratie culturelle (culture par tous).

BIBLIOTHÈQUE

Quand on pense bibliothèque, on pense livres. Cependant, les bibliothèques ne se résument pas à ces objets. Les missions principales d’une bibliothèque sont d’offrir un accès à la culture pour tous, le libre accès à l’information ainsi que le prêt de livres. Les bibliothécaires doivent respecter la gratuité de leurs services et inclure tous les âges, les personnes avec un handicap et les personnes à mobilité réduite.

Ils veillent aussi à mettre en avant des suggestions de lecture ou les dernières acquisitions pour les lecteurs qui auraient du mal à faire un choix. Ils se tiennent également à disposition pour aider le public.

Aujourd’hui, les bibliothèques s’éloignent du concept de « temple de la culture » (livres et silence sont rois) pour se muter vers la notion de « troisième lieu ». C’est-à-dire un lieu situé entre la maison et le travail. Ce lieu se doit de devenir un lieu de rendez-vous !
Recherches sur Internet, aide pour les recherches documentaires, rédaction de travaux, imprimer des documents administratifs, emprunt de liseuse…tout cela est maintenant possible.
Et depuis 2009, les bibliothèques s’ouvrent sur l’extérieur et le monde associatif.



Celles-ci doivent combiner des espaces d’étude et de silence avec des espaces de rencontre, où l’on peut éventuellement jouer de la musique. En bref, s’ouvrir davantage au monde ! Auteurs, conférenciers et artistes sont, de ce fait, de plus en plus invités. Le cœur du métier n’est pas effacé, mais plus ancré dans la vie locale. Le bibliothécaire, quant à lui, doit aimer le public, aimer aider et doit se montrer à l’écoute. Ce qui est loin du stéréotype du timide bibliothécaire !

THÉÂTRE



©Canvas

Le théâtre est un lieu de représentation des pièces et spectacles pour tout public. Il s’agit également d’une représentation éphémère d’un artiste ou comédien devant des spectateurs qui les regardent.

Pour captiver le public, le comédien doit savoir effectuer un travail corporel, vocal et gestuel, dans un décor spécifique. Quand on pense au théâtre, nous pensons à un grand bâtiment blanc, à l’intérieur duquel des adultes riches financièrement viendraient se détendre devant une représentation.

En vérité, le théâtre peut prendre une autre apparence qu’un simple bâtiment, et son public est beaucoup plus varié qu’on ne se l’imagine.

1. REFUGE DE NAUFRAGÉS DE LA SANTÉ MENTALE

Le théâtre, c’est aussi une histoire de survie. Pour qui ?
Principalement pour ceux, psychiquement fragilisés, qui sont abandonnés par l’institution médico-sociale. Ces personnes, blessées psychologiquement et parfois physiquement, viennent trouver du réconfort et reprendre des forces dans le collectif.

À Tournai, le club psychosocial Bric à Brac est un espace d’accueil pour adultes en vulnérabilité psychique qui accueillent des femmes battues, anciens toxicomanes, schizophrènes et alcooliques. Animés par des artistes et soutenus par la Maison de la Culture, des ateliers sont organisés. Ateliers où chacun cultive de quoi retrouver un peu de confiance en soi.

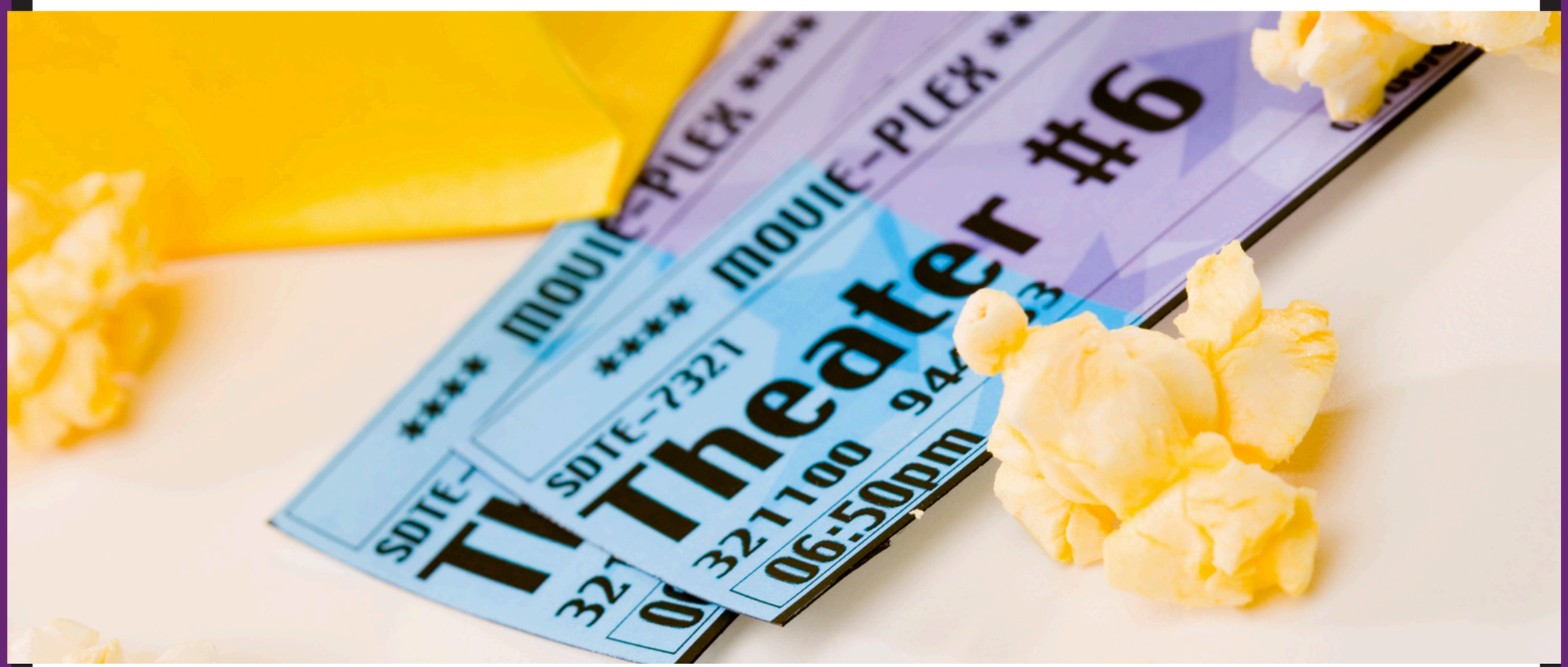


© image trouvée sur https://bricabractournai.blogspot.com/2013/01/news-logo-bric-brac.html

Cette nouvelle forme de théâtre questionne la place du théâtre actuel. Effectivement, le Bric à Brac prouve que la culture peut rayonner ailleurs, dans des endroits inattendus. Cela interroge de même la place de l’artiste, ce que c’est de jouer, se regarder, s’écouter et recevoir.

Ces ateliers permettent à ces personnes fragilisées de rompre la solitude et partager une parenthèse sous forme de textes, de chanson et de danse. L'un peut chanter du Aznavour tandis qu'un autre récite du Jacques Brel. Ces ateliers éveillent le désir de chanter, ou de « recevoir une chanson ». Ils s'expriment, se relâchent.

2. « PAY WHAT YOU CAN »



©Canvas

Cette formule s'était installée dans les théâtres belges pendant le Covid comme « piste anti-crise pour soulager le portefeuille en souffrance du public. » En quoi cela consiste exactement ? À chaque représentation, le théâtre propose une série de prix, le prix souligné étant le prix suggéré. Nous pouvons choisir le prix le plus bas, ou au contraire un prix plus élevé si notre budget nous le permet. Pourquoi ? Pour que d'autres personnes, moins avantagées, puissent payer moins.

Cette formule s'applique sur le risque de faire confiance au bon jugement des gens, mais offre une piste très humaniste et contre-intuitive. En général, le public se montre solidaire et responsable. De plus, il est capable de décider ce qui est juste comme prix. Elle a aussi permis un rajeunissement du public, les plus jeunes étant plus enclins à payer le prix moins cher. Ceux qui payent moins viennent par conséquent plus souvent.

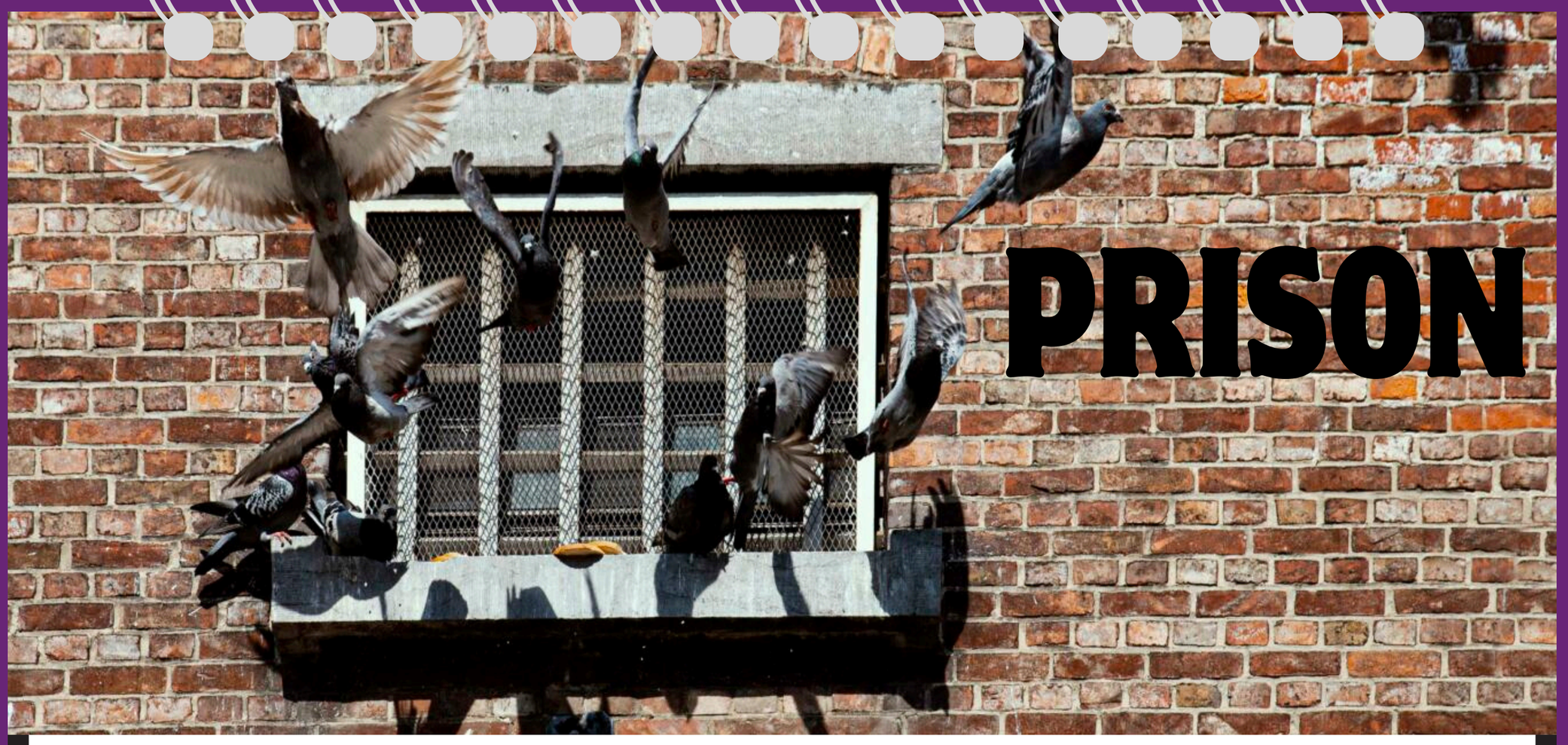


Photo prise par un détenu de Forest ©photo trouvée sur https://www.alterechos.be/beyond-fences-une-expo-au-dela-des-barrieres/

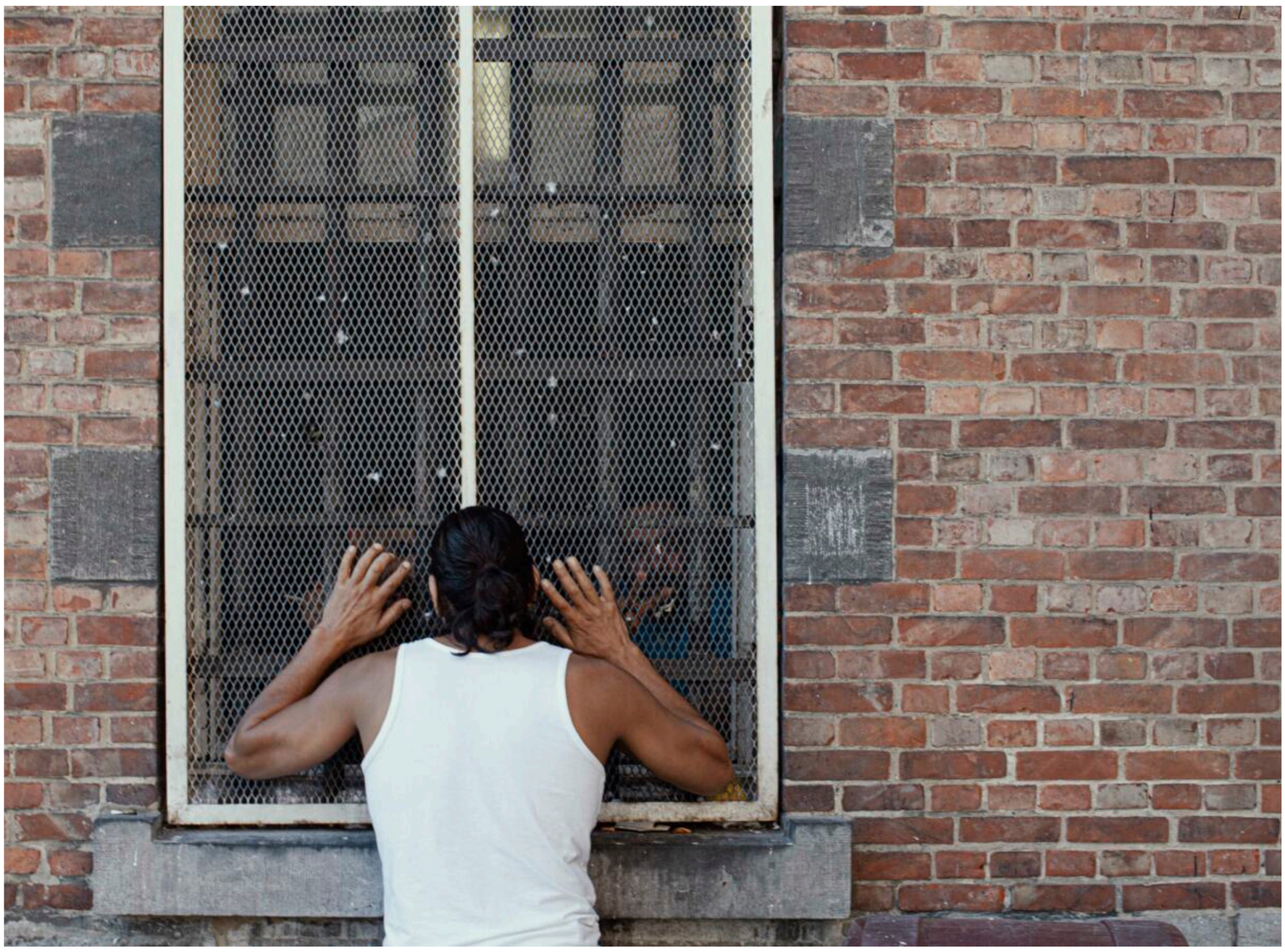
1. L'ART PASSE LES BARREAUX

Qui a dit que la culture ne savait pas traverser les barreaux ? Quand on dit prison, on ne pense certainement pas culture. Pourtant, ce lieu carcéral ne rejette en aucun cas la visite de madame la culture.

Il est possible d'introduire de l'art en prison et, à l'inverse, amener l'univers pénitentiaire à la culture. C'est un des premiers objectifs de l'exposition *Beyond Fences, au-delà des barrières* au musée de la Photographie de Charleroi. Ce projet présente le travail photographique menée par les détenus de la prison de Forest. Les photos réalisées au sein de l'enceinte du pénitencier racontent le quotidien des détenus et révèlent le visage de certains, grâce à des portraits « aussi puissants qu'intimes ».

Bien sûr, ces photos n'ont pas été réalisées d'un claquement de doigts par les gardiens de prison, occupés à surveiller les prisonniers. En réalité, plus de huit détenus ont assisté à des leçons de photographie animées par une photographe professionnelle ! Ces leçons offrent un **accès à la culture** dans un endroit où elle n'est habituellement **pas valorisée ni accessible.** En plus d'en être des bénéficiaires, les détenus en sont aussi des acteurs.

Au début sceptique et peu sérieux, les prisonniers-étudiants se sont finalement pris au jeu quant à la création de photos significatives pour eux. Ils ont su s’approprier ce domaine créatif jusqu’à devenir une session de thérapie. Ce projet a tout compte fait rempli un objectif de réinsertion sociale en délivrant un diplôme à la fin de cette formation. Un d’entre eux a même obtenu la permission de s’inscrire et suivre les cours à une école de Photographie et Techniques visuelles !



Ils rêvent de liberté. ©photo trouvée sur https://www.alterechos.be/image-du-mois-4/

MAISON PSYCHIATRIQUE

Comme nous l’avions vu précédemment, les personnes plus fragilisées de notre société ressentent un apaisement libérateur grâce à la culture. À leurs tours, les foyers psychiatriques invitent la culture à apaiser leurs pensionnaires.

1. L’HÔPITAL PSYCHIATRIQUE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Au sein de l’hôpital Saint-Jean-De-Dieu, l’Écheveau est un espace d’échanges et de découvertes des arts, de la culture et de la créativité. L’hôpital propose à ses pensionnaires des ateliers de théâtre, écriture, vidéos, dessin et bien plus encore. Ces activités sont animées par le metteur en scène et dramaturge Laurent Bouchain depuis les années 90. Ces activités sont une bulle où chaque résident utilise son imagination et pense à autre chose.

Ils sortent de leur cadre psychologique imposé en permanence dans leur vie quotidienne. Un autre axe important à considérer est que les patients, avec une santé mentale fragile, éprouvent beaucoup de mal à nommer leur mal-être ou leur maladie. De plus, la société actuelle est toujours bercée de représentations très stigmatisantes sur l’hôpital psychiatrique.

Un autre objectif du centre serait donc d’amener des personnes extérieures aux événements festifs (toujours à vocation culturelle) afin de réduire les peurs et préjugés, qu’ils osent venir dans l’hôpital s’ils rencontrent un problème un jour.

Malheureusement, encore beaucoup de personnes ont honte de franchir les portes d'un hôpital psychiatrique, qu'ils le prennent comme une punition. Cependant, grâce aux activités culturelles, la majorité du public modifie leur jugement. Ces activités pourtant non-thérapeutiques deviennent pour les résidents une source de sociabilité et de découverte de soi-même. *« La culture est une ouverture majeure, accessible et non discriminante pour les personnes qui ont un problème de santé mentale. » (Laurent Bouchain)*



Le dessin d'un résident. ©photo trouvée sur https://www.alterechos.be/



On ne vit que d'illusions. ©photo trouvée sur https://www.alterechos.be/

LE PUBLIC

Tout public est concerné ! Que ce soit adultes, enfants, nouveaux-nés, personnes à mobilité réduite, de même que les prisonniers ! Évidemment, pour chaque projet, le public cible peut parfois être différent et ne concerne pas tout le monde. Par exemple, un atelier peinture pour les enfants de 12 ans exclut les personnes au-delà de cet âge. Cependant, en règle générale, la culture concerne tout public.

Et comme mentionné précédemment, la culture est une source de réconfort et de plaisir pour un public plus fragilisé (individu avec un handicap mental ou physique) ou enfermé dans une cellule. Attention ! Il est hyper important d'adapter sa communication en fonction du type de public ! Le langage doit être adapté, que ce soit une conférence pour de jeunes parents et un atelier pour les enfants. De plus, la communication sur la promotion de l'événement doit également porter intérêt aux plateformes que le public cible utilise le plus souvent (réseaux sociaux, journal, valves d'un centre culturel, etc.).

Nous pouvons également en conclure que le public est le moteur de la culture !! C'est le public qui fait vivre la culture, et la culture fait vivre le public. On peut dire que c'est un accord vital entre ces deux entités. Effectivement, c'est l'humain qui écrit des livres, peint sur une toile, invente des objets utiles ou

décoratifs au quotidien, imagine des pièces de théâtre. Un festival est organisé pour le public, un festival sans public ne peut pas être appelé un festival.

LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES

Puisque la culture c’est tout et n’importe quoi, cela veut dire qu’elle aborde plusieurs disciplines !
Nous avons les arts de la rue (le théâtre, le cirque, les parades urbaines, la danse, le chant, etc., en rue), les arts de la scène (concert, danse, etc., sur scène) ainsi que les arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, architecture, photographie).

À cela s’ajoutent l’audiovisuel (cinéma, radio, jeux vidéo et multimédia), et la littérature (œuvres écrites ou orales). On peut encore y retrouver d’autres disciplines découlant de ces dernières, tels que les arts culinaires ou la culture scientifique (les sciences et techniques, cultiver son esprit critique et son sens de l’émerveillement).

Les domaines pour lesquels je porte personnellement un grand intérêt sont la littérature et les arts plastiques et visuels. Depuis toujours, je suis une personne très sensible à tout ce qui me procure de fortes émotions. Mon imagination s’associe avec l’écriture, ma sensibilité avec les images. Ces disciplines m’ont appris tout au long de ma vie à profiter de tout ce qui m’entoure, de chaque moment vécu avec les personnes que j’aime. Elles ont également développé mon intelligence émotionnelle, ma curiosité et mon sens critique. La culture est importante pour se construire, pièce par pièce. Je l’ai appris inconsciemment dès mon plus jeune âge !

LES DROITS CULTURELS

D’après la **Constitution belge,** en 1994, article 23, les droits culturels se définissent pas « le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine, reconnaissant à chacun le droit à l’épanouissement culturel ».

Selon la **déclaration de Fribourg,** adopté le 7 mai 2007, en Belgique francophone, on admet aujourd’hui que les droits culturels englobent six droits et libertés : la liberté artistique, la conservation et la promotion des patrimoines et des cultures, l’accès à la culture, la participation à la culture, la liberté de choix en matière culturelle, le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.

Ce droit s’inscrit dans les **droits de l’Homme.** C’est donc faire reconnaitre le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d’exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

Signification : ils placent le citoyen au cœur de la décision politique ! Ils reconnaissent le droit de chacun à participer aux politiques culturelles menées sur son territoire et de nouer des partenariats avec différents types d’acteurs.

Les droits culturels ont pour but de garantir à chacun la liberté de vivre son **identité culturelle**, comprise comme « l’ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se construit, communique et entend être reconnue dans sa dignité ». (D’après la Déclaration de Fribourg)

Cette identité est le fruit d’un processus permanent d’identification et implique l’existence d’une liberté intérieure d’une part et l’accès à des ressources culturelles adéquates d’autre part. L’approche des droits culturels est donc dite « personnaliste », c’est-à-dire qu’elle place les personnes au centre et au-dessus de tout. Chaque droit est individuel, mais définit aussi la relation à l’autre, une liberté et une responsabilité. C’est un mode d’emploi de la relation sociale et politique entre les personnes.

Les droits culturels garantissent une extension de sa surface culturelle, et plus celle-ci sera grande, plus on sera riche culturellement et on sera en mesure de s’enrichir encore. Ainsi, on constitue un capital culturel, autrement dit une densité de ressources interconnectées et capables de générer de nouvelles richesses.

La constitution belge garantit à tous les individus le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine et le droit à l’épanouissement culturel.



MOYENS POUR PROMOUVOIR CES DROITS

Les dimanches du premier mois: Si vous vous rendez le premier dimanche du mois dans un musée, alors c’est votre jour de chance ! Il est très fréquent que chaque dimanche du premier mois soit gratuit pour tous ! Cela permet d’encourager la consommation culturelle par tous les publics. Cette méthode permet aussi de réduire les discriminations engendrées à cause des différences de mode de vie.
Mais il n’y a pas seulement ce procédé utilisé par les musées. Un jour, je me suis rendue avec ma mère et mon frère à la salle Saint-Georges pour voir une exposition. Les places de ma mère et moi ont coûté 2 euros. En scrutant un peu plus mon frère, la gérante de l’accueil nous a annoncé que sa place valait seulement 1 euro ! Pourquoi? Pour motiver les jeunes à admirer l’exposition, le prix des places est réduit de 50 % !

Les bibliothèques donnent un **accès libre à leurs livres** pour tous. (On peut les louer si on veut les lire chez nous ou on peut les lire tranquillement sur place). La bibliothèque donne accès à la connaissance pour tous, gratuitement si on lit le livre dans l’établissement. Tout le monde peut y entrer et en sortir comme bon leur semble et peut emprunter le nombre de livres qu’il veut. (Seul détail est de rendre le livre en bon état). Les étudiants peuvent se servir d’une carte étudiante pour un prix plus bas s’ils veulent emprunter.

Les écoles intègrent de plus en plus des visites aux musées dans le **cursus scolaire** des élèves afin de garantir un accès à la culture dès le plus jeune âge. Les places ont souvent un prix raisonnable

afin que tout le monde puisse y aller. L’école s’assure aussi de réserver un moyen de locomotion au cas où le lieu est trop éloigné de l’établissement. La sortie remplace généralement quelques heures de cours ou bien se fait en soirée.

LES PROJETS QUI PERMETTENT LA PARTICIPATION ACTIVE DE/AVEC TOUS

***Van Gogh, the immersive experience* à Bruxelles**

C’est un musée interactif où, dans chaque pièce, le public « fusionne » avec les tableaux de Van Gogh. Les peintures sont projetées sur les murs et on a l’impression de faire partie de la celle-ci, d’être entré dans le décor. L’exposition est accompagnée d’un jeu de son et lumière pour mieux intégrer le public dans l’ambiance des œuvres. Le public fait donc partie de l’exposition. Rien de mieux que de connaitre les créations de Van Gogh qu’en les « vivant ». De plus, le musée propose un bodypainting : tout en mangeant une collation, on découvre la peinture corporelle avec un spectacle donné par des professionnels. L’exposition fait appel aux 5 sens des spectateurs pour leur faire vivre le projet. Le projet promeut une participation active, car l’exposition sans visiteurs est juste une salle colorée sans vie. C’est le public qui apporte cette touche vivante, parfois absente des œuvres de Van Gogh. C’est comme si le public revisitait les créations, il apportait sa signature dans ce monde peinturé !

Trolls et légendes

C’est un festival annuel qui réunit écrivains, designers de costume, artisans, etc., sur le genre de la fantasy et du fantastique. Le festival propose des concerts, de la nourriture sur place, des créations et costumes qui respectent le thème et bien

plus encore. Les visiteurs peuvent venir maquiller et costumer s'ils le souhaitent. Comme l'exposition ci-dessus, le public fait vivre l'événement. Mais pas que ! Le fait que le public vient costumé ressuscite un monde disparu il y a longtemps. Par exemple, le temps des Vikings a réellement existé à une époque et beaucoup déterre cette époque ainsi que sa culture scandinave à la vie ! Sans le public, il n'y aurait pas de culture.

Je me rends chaque année à *Trolls et Légendes*, car j'adore l'ambiance costumée et sauvage ! J'ai toujours l'impression de revivre mon enfance, lorsque je rêvais de devenir ami avec un dragon ou combattre des gobelins.
Pour moi, ce projet transforme l'impossible en possible. Il ranime des rêves, nourrit une réalité chimérique dont j'aimerais faire partie.
Qui n'a jamais rêvé de vivre dans un monde imaginaire, où on peut être qui on est ?



©Maureen Delmotte



©Maureen Delmotte



©Maureen Delmotte

NON-ACCÈS À LA CULTURE

Malheureusement, ces droits culturels ne sont pas toujours garantis. Tout le monde n’a pas un accès à la culture. Ce sont souvent des barrières physiques ou psychologiques.

Les crises (sanitaires, économiques, etc.). En temps de pandémie en 2020, les musées, centres culturels, cinémas et autres lieux culturels devaient fermer leurs portes pour éviter la propagation du coronavirus entre les personnes. Ces structures étaient donc dans l’impossibilité d’accomplir leurs missions (de rendre accessible la culture pour tous et par tous et de garantir un espace d’échanges culturels), tout le monde devait rester chez soi.
Et pendant les périodes de crise économique, comme les inflations, le public a tendance à économiser son revenu et le placer principalement pour les dépenses importantes (impôts, alimentaires, etc.).

En parlant de **problème financier** : les sans-abris n’ont pas en priorité à dépenser dans le monde culturel, car ils ont un haut taux de précarité dans tous les domaines (que ce soit culturel, mais aussi financier, social, alimentaire, etc.).
Leur priorité se concentre sur les besoins primaires avant toute chose. Et puisqu’ils ont une précarité financière élevée, ils penseront à dépenser cet argent pour vivre et n’auront donc pas assez pour voir une exposition, un festival ou autres.

Non-accessibilité à internet : la majorité des annonces faites par les milieux culturels se font maintenant sur internet, dû à l'arrivée et la mise en place des nouvelles technologies. Mais tout le monde n'a pas accès à internet et donc ne pourrait pas avoir accès à ce genre de publications ou autres contenus liés à la culture.

Difficulté de mobilité/ accessibilité physique et matérielle : certaines personnes rencontrent des difficultés pour se déplacer, certains ont des béquilles, d'autres sont en fauteuil roulant ou ont des problèmes de santé qui les empêchent de se déplacer. Bien que certains lieux culturels aient mis en place des moyens pour les PMR de se déplacer librement et sans problème, d'autres n'ont encore rien fait pour régler ce problème.

Par exemple, dans les salles de cinéma, le seul moyen d'aller vers des places assises en hauteur est d'emprunter des escaliers, mais il n'y a pas de rampes pour les personnes en fauteuil roulant. Donc ils sont obligés de rester tout en bas, avec un écran à très grande proximité, ce qui leur gâche « l'expérience cinématographique » et n'est pas bon pour la vue.

La précarité intellectuelle : L'intérêt pour la culture provient également de l'éducation des parents vis-à-vis de leurs enfants. La précarité intellectuelle du milieu familial pourrait donc donner lieu à un désintérêt pour le secteur culturel et toute activité s'y rapportant. Malgré le fait que les enfants soient initiés au monde de la culture par l'école, leurs parents ne renforceront pas cette passion si eux-mêmes ne présentent pas de curiosité pour ce secteur.

Les préjugés et stéréotypes : Une partie de la population perçoit les lieux de culture comme étant réservés à une certaine élite. Ils ne s'y sentent donc pas à leur place. Pour d'autres, ces lieux sont nécessairement monotones ou barbants. Ce qui les freine dans leur désir de découvrir ces lieux.

LES PUBLICS CONCERNÉS

La plupart des points ci-dessus peuvent impacter tous les publics, même si une certaine partie de la population (familles défavorisées) y est plus sensible.

Malgré plusieurs initiatives pour solutionner ces obstacles, on observe que le secteur culturel est encore fortement “boudé”.

Les objectifs de sensibilisation ne rencontrent pas le succès escompté.

Les personnes sans-abris sont quotidiennement touchés par ces freins à la culture, car il faut le rappeler, ils sont affectés par toutes les formes de précarité !

Les jeunes sont, quant à eux, plus influencés par les stéréotypes et le budget qu’ils possèdent.



LE PORTRAIT

Dans cette partie, nous découvrons les différents visages des acteurs de la culture. Nous apprendrons qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire...

Animateur socioculturel : il conçoit des projets d'animations socioculturelles pour le public, sa mission est de favoriser la communication et le développement du lien social dans un territoire ou une structure. Il doit apporter de la vie dans son environnement, aux choses matérielles (comme les livres) et doit donc donner vie à son projet.
Pour cela, il va mettre des personnes en relation et établit des contacts. Il anime et veille à faire circuler l'information, à permettre aux uns et aux autres de s'exprimer. Il est attentif à ce que les uns et les autres se comprennent bien.
Le projet de l'animateur est chargé de valeurs sociales, humanistes, libres de penser et dans une perspective durable. Ce qui est aussi important est sa capacité à donner des caractéristiques du métier d'animateur, à donner de l'énergie à son moteur. MOTIVER. Il faut qu'il soit tolérant et aie un respect permanent du pluralisme.

Médiateur culturel : il joue le rôle d'intermédiaire entre les dialogues en tissant des liens, de façon à régler des conflits ou situations difficiles. Dans le secteur culturel, il vise à favoriser et faciliter la rencontre entre le public et la culture sous toutes ses formes. Il est chargé de mettre en relation la culture, ses acteurs et les spectateurs. Il favorise l'accès à la culture et afin d'assurer son rôle de sensibilisation, il crée des animations et crée des supports appropriés en fonction du public (âge) pour rendre une œuvre et son artiste plus compréhensibles.

Programmateur/ porteur de projet : un programmateur culturel planifie et coordonne la programmation d'une institution culturelle (opéra, centre culturel, etc.) ou d'un événement et y met du budget. Il visionne différents spectacles ou films pour s'assurer que leur contenu et leur style soient conformes à ce qui est recherché par l'organisme pour lequel il travaille.
Ensuite, il prend contact et négocie avec les artistes, leurs agents, les administrateurs, les chargés de diffusion et les distributeurs. Il établit donc un contrat en précisant les détails (date de passage, prix) et doit prendre en compte tous les aspects techniques (comme l'éclairage). Il doit proposer une programmation innovante et originale qui plaira au public.

Organisateur : met le projet en forme avec les autres protagonistes. (Un peu comme au-dessus)

Artiste : Il contribue à créer du lien social à travers leurs créations, il réunit le public autour de ses créations et apporte un moment de partage sur les impressions du public. L'art est aussi au cœur de notre identité, il fait partie de l'essence de l'humain, car il représente leur propre vision de la société et donc de la culture de la société. Il veut donner du sens à la vie et apporte un regard neuf.

Les souffleurs d'images : Ce nom à l'apparence poétique cache en réalité un sens beaucoup plus profond. En réalité, les souffleurs d'images « prêtent leurs yeux » aux aveugles avides de culture. Bien sûr, pas littéralement. Les souffleurs accompagnent les personnes malvoyantes au théâtre, au musée et autres lieux publics encore non adaptés à ce handicap pour leur décrire tout ce qu'ils ne peuvent voir, des actions déroulées sur scène et visuels d'œuvres d'art. Mais le rôle du chuchoteur ne se résume pas seulement à chuchoter à l'oreille du malvoyant. Ce concept rempli d'autres fonctions auxquelles on n'aurait pas pensé

au premier abord. Effectivement, à l'origine, l'objectif principal était de donner la possibilité au public déficient visuel d'assister à la pièce de son choix accompagné d'un souffleur qui lui décrirait ce qu'il se passe. Ce concept a été inventé en France par Pascal Parsat, le fondateur du Centres Ressources Théâtres Handicap (CRTH).

EXEMPLE D'UN ARTISTE: ALFREDO LONGO, L'ARTISTE VISIONNAIRE



©photo prise sur https://www.alfredolongo.com/biographie/

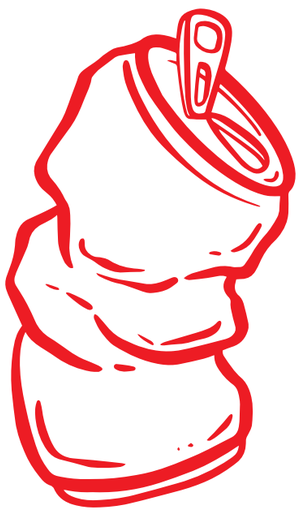
« Parce qu'il n'est pas trop tard, I'm back ! »

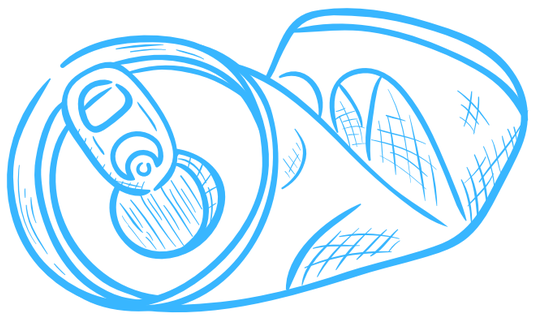
Le 28 juillet 2024, je me baladais tranquillement sur la Grand-place de Mons accompagnée de mon frère et ma mère. Quand tout à coup, regardant plus attentivement l'entrée de la Salle Saint-Georges, je constatais avec stupéfaction qu'un homme de grande taille me fixait de loin. Empoignant mon courage à deux mains, je me dirigeais vers la forme imposante. Que ne fut ma surprise en constatant que le harceleur de rue n'était autre qu'un … gardien en métal, protecteur de la nouvelle collection d'Alfredo Longo.

Artiste engagé dans le recyclage, ou plutôt le « surcyclage » (recyclage valorisant), Alfredo offre une renaissance aux déchets. Canettes, plastiques ou cartons recyclés façonnent animaux, visages, personnages fictifs, cœurs, robots....
Si la canette est une matière que tout le monde connait et utilisée partout dans le monde, personne ne la traite de la même façon que lui. De ses doigts habiles, il modèle un objet insignifiant du quotidien en une pièce maitresse d'une sculpture inattendue.

Selon le créateur, ces œuvres incarnent l'espoir, l'engagement et la créativité de l'artiste-citoyen qu'il est, œuvrant pour un futur durable. Elles suscitent la réflexion et éveillent la conscience de notre société. Ses sculptures monumentales appellent à une action urgente face à la prolifération des déchets qui menace notre planète. En nous confrontant à l'ampleur de cette crise, l'artiste nous rappelle que la beauté peut émerger des ruines de la surconsommation. Chaque canette recyclée est une victoire dans cette bataille pour la préservation de notre monde.

Alfredo Longo met un point d'honneur à placer son art à la portée de tous.
Cette exposition m'a particulièrement sensibilisée à la surconsommation et m'a questionnée sur la valeur du plus petit objet de mon quotidien. Les artistes à l'origine d'œuvres sublimes nées à partir d'objets sans intérêt apparents me fascineront toujours. De surcroit, Alfredo Longo reflète parfaitement l'artiste en tant qu'acteur culturel. Ses créations expriment sa vision de la société en abordant la thématique du recyclage, héritage précieux pour les générations futures.





QUELQUES OEUVRES:



©Maureen Delmotte



©Maureen Delmotte

QUELQUES OEUVRES:



©Maureen Delmotte



©Maureen Delmotte



©Maureen Delmotte

SI JE TRAVAILLAIS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Mon quotidien ne se résumerait pas à une routine. C’est enrichissant, car nous créons un lien social entre nous et le public ! Prenons le guide d’un musée. Non seulement il transmet des connaissances au public, mais le public apporte également sa signature à une œuvre en l’interprétant à sa manière. Le guide apprend donc aussi du public, celui-ci le fait grandir dans son métier grâce à leurs interactions !

Il faut également se montrer polyvalent dans le métier. Nous pouvons comparer celui-ci à un couteau suisse. Effectivement, élargir son panel de compétences et montrer une flexibilité à toute épreuve sont des atouts cruciaux. Tantôt sur le terrain, tantôt devant un ordinateur, on doit être capable de se détacher d’une mission pour passer aux plus urgentes.
En outre, entraide, communication, réflexion et bienveillance construisent ensemble le cœur brûlant du travail en secteur culturel.

Je porterai un grand intérêt aux besoins du public et prendrai en compte tous les facteurs techniques, budgétaires et organisationnels d’un projet. La météo est un facteur à anticiper (surtout en Belgique) ! Je veillerai, dès lors, à m’adapter à toutes situations de crise.
Finalement, progresser dans ce métier, c’est progresser avec son public. Ensemble.



©Maureen Delmotte

1. MONS EN LUMIÈRES

La fête des Lumières. C’était en janvier 2024. Ce mois où Mons s’est éclairé de mille soleils, en pleine soirée d’hiver. Les soirées étaient fraiches, mais à chaque coin de rue, des couleurs chatoyantes nous réchauffaient la peau et le cœur.

Sur chaque bâtiment, chaque mur, on apercevait du rouge, du vert, du bleu, du jaune et même du violet. Partout dans Mons, l’art et la lumière collaboraient en une représentation éclairée pour fêter les 100 ans du surréalisme. Sur un parcours de 3 kilomètres, 26 installations épousaient surréalisme et poésie dans un spectacle hypnotisant.

Chaque projection lumineuse s’intégrait harmonieusement dans le centre-ville urbain. Artistes, entreprises locales et régionales, montois et public externe se sont unis quant à la création de ces œuvres.

Le début du labyrinthe était facile d’accès, son entrée se trouvant à proximité de la gare. Ce projet promettait une accessibilité et une gratuité pour tous.

Pourquoi ce projet permet-il l’accès et la participation à la culture ?

Ce projet se déroule en extérieur, plus précisément dans tout un centre-ville. De surcroit, cet événement était gratuit et chacun pouvait s’y promener à son aise. Tout public était le bienvenu ! Il n’y avait nulle trace d’obstacles dérangeants pour les PMR. Les créations étaient adaptées à tous les âges (pas d’œuvres à caractères choquants pour les plus jeunes).
Les artistes et le public montois se sont alliés afin de créer des œuvres ensorcelantes. Ils sont de ce fait des participants à la culture ainsi que le public qui vient admirer leurs créations.



©Maureen Delmotte

Mon avis

J’avais trouvé ce projet particulièrement original et intéressant. Beaucoup d’événements peuvent passer malheureusement inaperçus à cause d’une potentielle communication ratée. Mais puisque tout le centre-ville de Mons s’illuminait, il nous était impossible de passer à côté. Après tout, la lumière est un élément qui attire beaucoup le regard. Cet événement m’avait aussi permis de découvrir des artistes et œuvres dont j’ignorais l’existence !

Mes yeux ont rarement été impressionnés par un tel environnement lumineux. Et cela m’a poussée à sortir plusieurs soirées d’affilée, une habitude rarissime pour moi.

Le seul point négatif est le surplus de créations. J’ai trouvé en général les réalisations impressionnantes et belles, mais certaines n’avaient pas grand-chose de transcendant à mon gout.

Se focaliser sur peu d'œuvres, mais plus impressionnantes visuellement aurait été plus intéressant. Un autre point à soulever est que le public malvoyant et aveugle est exclu quant à la contemplation des lumières.

À moins qu'ils soient accompagnés d'un souffleur d'images. Sinon, ce projet a trouvé son succès auprès du public et je m'y rendrais à nouveau avec grand plaisir !

2. SALSA AND SENSE

Salsa and Sense est un projet visant l'apprentissage de la salsa portoricaine à la Maison en Folie à Mons (accessible aux PMR). Elle s'adresse à un public adulte. Son objectif est d'intégrer des personnes malvoyantes et aveugles à ces cours et de leur faire découvrir cette danse (une danse originaire de l'île de Cuba). Nous intégrons ce public trop souvent laissé de côté dans l'univers culturel.

Public: adulte, mixte voyant-malvoyant
Tous les vendredis 18h: cours débutant
19H15 : cours avancé.
Durée du cours: 1H15
Prix: 8 euros la séance

Pourquoi lancer ce projet ? Le public malvoyant et aveugle est peu ou pas représenté dans le monde de la danse en couple.

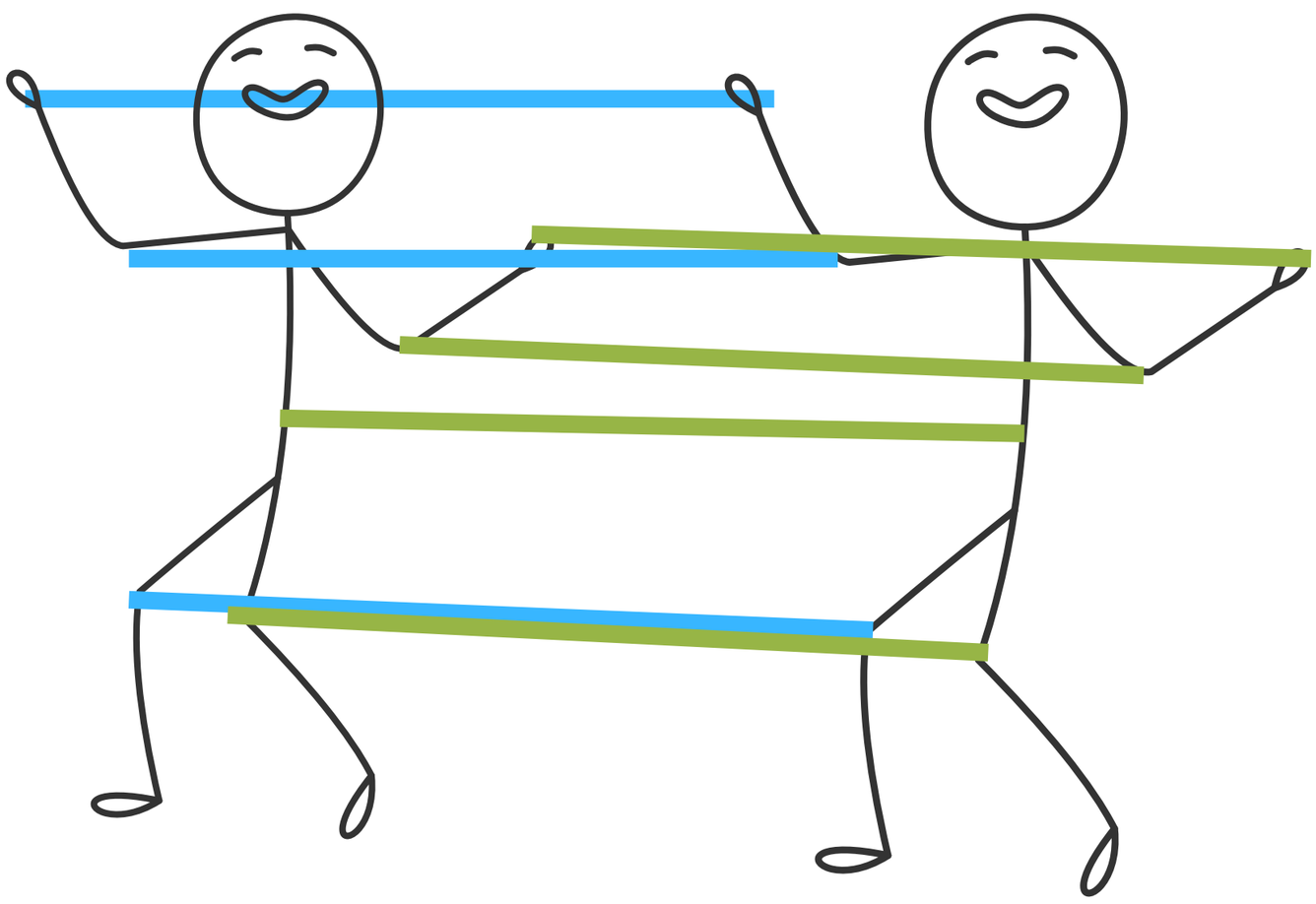
Inspiration: Les précédents projets mis en place afin d'ouvrir des cours à une mixité voyant-malvoyant se sont basés en grande partie sur l'ouïe des participants.

Description:
La description précise des mouvements ne suffit pas toujours à comprendre le schéma d'interaction que représente la danse de couple. Cela est d'autant plus vrai pour la salsa portoricaine où le cadre n'est pas aussi strict que dans la valse ou le tango.

Afin d’amener l’apprenant malvoyant à mieux comprendre les postures, le projet *Salsa and Sense* compte se servir du toucher comme outil d’apprentissage supplémentaire.

Le matériel:

- Enceinte bluetooth (musique)
- Des chaises et une table (pour la pause)
- 4 micro-cravates pour les professeurs
- Un appareillage de fines barres métalliques (complétées de genouillères à accrocher aux membres) *



*Pour les personnes malvoyantes et aveugles novices. Un professeur de danse se place derrière son élève et tous les deux regardent dans la même direction. En plus des explications orales de la description des mouvements, le professeur transmet les mouvements par le biais de liens rigides. Ceux-ci sont placés aux articulations du genou, du coude, sur le torse et un bâton dans chaque main.

Organisation:

- Accueil des élèves et prendre connaissance du nombre d’élèves malvoyants. Ceux-ci seront placés sur deux lignes se faisant face. (ligne pour les leaders et une autre pour les followers).
- **4 professeurs** pour chaque séance. Deux décrivent oralement les mouvements et exécutent les pas. Les deux autres impriment les pas avec le public malvoyant novice grâce à l’appareillage.
- Après 30 minutes de cours, une pause de plus ou moins 10 minutes s’effectue.
- Attention ! L’appareillage est utilisé pour les personnes malvoyantes novices uniquement ! Viendra le moment où ils n’en auront plus besoin.
- Attention à la gestion du temps.

Aspects logistiques

- Une grande salle pour bouger librement
- Disposition d’un parking à la Maison Folie
- Placer les chaises près des murs. Le public peut déposer ses affaires sur celles-ci.
- Table à l’écart et y placer des verres d’eau.

Aspects administratifs:

- Contrats avec les professeurs de danse, location de la salle, assurance...

Aspect humain

- Veiller au bon accueil ainsi que la connaissance du nombre de personnes malvoyantes et aveugles.
- Veiller à ce que les participants soient à l’aise avec l’appareillage !

La sécurité:

- Faire attention à ce que le public malvoyant ne se blesse pas avec l’appareillage. Veiller à transmettre les mouvements lentement.

Aspects financiers:

- Rémunération des professeurs
- Le coût de location de la salle
- le coût des boissons

Les séances se renouvellent chaque année. Le cours s’arrête pendant le mois de juillet et août.
Peut-être faudrait-il inclure un abonnement au cours ?

La communication:

Afin d’attirer le public souhaité, il faut prévoir une communication adaptée. Pour cela, il faut également anticiper les plateformes où le public se trouve.

Il serait plus favorable en fonction du public voyant et de sa tranche d’âge de réaliser des posts sur Facebook.

Pour le public malvoyant, nous pourrions envoyer des lettres et affiches aux mutuelles, à l’Aviq et dans les universités ou écoles supérieures (pour leurs élèves). Celles-ci seraient accompagnées de flyers en braille que ces institutions ou organisations pourraient distribuer au public concerné.
Nous pourrions également demander à l’administration communale de communiquer l’information concernant les cours sur leur page officielle.

BIBLIOGRAPHIE

Liens internet : https://cclenvol.be/cest-quoi-un-centre-culturel/

https://plateformedroitsculturels.home.blog/2023/01/25/la-culture-nichee-au-coeur-dun-hopital-psychiatrique/

https://www.triplancar.com/fr/lieu/musee-louvre

http://www.fcjmp.be/images/bdl/BDL%20103.pdf

https://www.agirparlaculture.be/droits-culturels-une-introduction/

Sous format papier: Mon cours d'action culturelle de B1 et B2

Mes connaissances personnelles

Mes expériences personnelles

Articles transmis par mon professeur d'action culturelle de B2

Photos , images et dessins: Sous mention contraire, chacune d'entre elles provient de Canvas.

